



DEJA LINK

2<sup>ème</sup> Communication sur le progrès  
**2017**



# Sommaire

<b>1</b>	LE MOT DU PRÉSIDENT .....	5
<b>2</b>	NOS CONTRIBUTIONS ACTUELLES ET NOS ENGAGEMENTS 2016-2018 .....	6
<b>3</b>	NOS CONTRIBUTIONS DROITS DU TRAVAIL ET DROITS DU L'HOMME .....	7
<b>4</b>	NOS CONTRIBUTIONS ENVIRONNEMENT .....	13
<b>5</b>	NOS CONTRIBUTIONS À LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION.....	17
<b>6</b>	ANNEXE .....	18
<b>7</b>	NOS ENGAGEMENTS.....	19

*« Nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres,  
nous l'empruntons à nos enfants. »*

Antoine de Saint-Exupéry



Photo réalisée lors de notre journée portes ouvertes du 3 décembre 2015 à l'occasion de la COP21.

## LE MOT DU PRÉSIDENT

Depuis sa création, DEJA LINK a toujours eu la volonté de développer une image sans faille auprès de ses clients et partenaires.

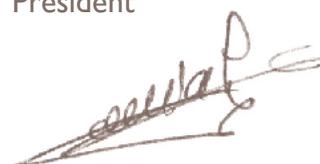
DEJA LINK a toujours attaché une forte importance aux innovations technologiques, à délivrer une offre très intégrée de manière à pouvoir servir des produits à forte valeur ajoutée.

Depuis 1996, nous sommes engagés dans une démarche d'amélioration continue fondée sur les principes de la Norme ISO 9001, engagés dans une démarche environnementale depuis 2006 en se labellisant IMPRIM VERT, certifiés PEFC FSC en 2007 et depuis 2014 DEJA LINK adhère au Global Compact affirmant ainsi notre engagement dans la responsabilité sociétale.

A l'occasion de cette 2<sup>ème</sup> Communication sur le Progrès nous réaffirmons notre engagement envers les 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies concernant les droits de l'Homme, les conditions de travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Ceci afin de s'adapter aux exigences évolutives du marché tout en restant concurrentiels et de relever les défis pour continuer de rester un partenaire privilégié de nos clients et de donner entière satisfaction à leurs exigences en leur proposant des solutions fiables, pérennes, innovantes, performantes et éco responsable.

Laurent CAVIALE  
Président



# Nos

# CONTRIBUTIONS

## NOS CONTRIBUTIONS ACTUELLES ET NOS ENGAGEMENTS 2016-2018

Nous avons développé notre politique de progrès et de communication autour des 10 principes du pacte Mondial, avec une priorité donnée aux aspects humains et environnementaux

On trouvera ci-après l'état d'avancement de nos actions

- Droits du travail et droits de l'homme (principes 1 à 6)
- Environnement (principe 7 à 9)
- Lutte contre la corruption (principe 10)

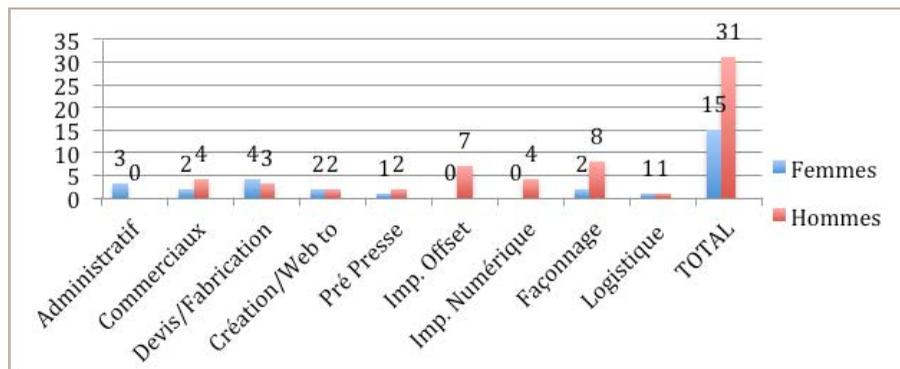
# DROITS DU TRAVAIL ET DROITS DE L'HOMME

## Eliminer toute forme de discrimination et encourager la diversité dans la gestion des Ressources Humaines

- Mise en place d'un Plan d'Action sur 3 ans relatif au Contrat de génération portant sur l'égalité professionnelle et lutte contre les discriminations

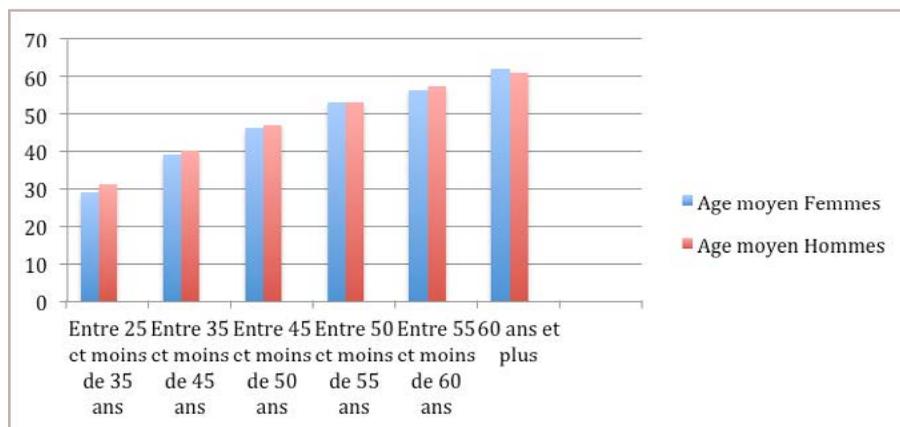
2<sup>ème</sup> Bilan réalisé pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2016 au 31 mars 2017 adressé à la DIRECTE (Inspection du Travail)

Répartition Homme /Femme par service : Effectif 46 salariés



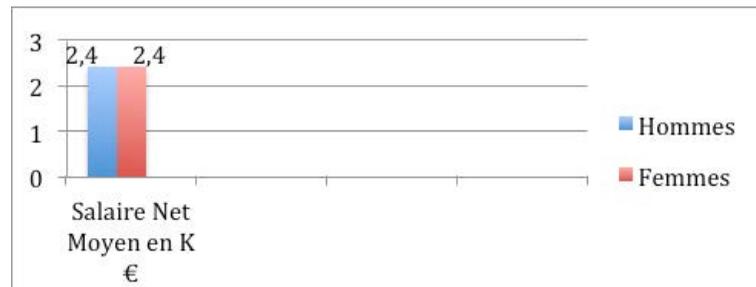
- Une représentation équilibrée des âges  
49 collaborateurs permanents, âgés de 28 ans à 62 ans

En mars 2017 : 46 collaborateurs permanents âgés de 29 à 63 ans



- Des écarts de rémunérations modérés

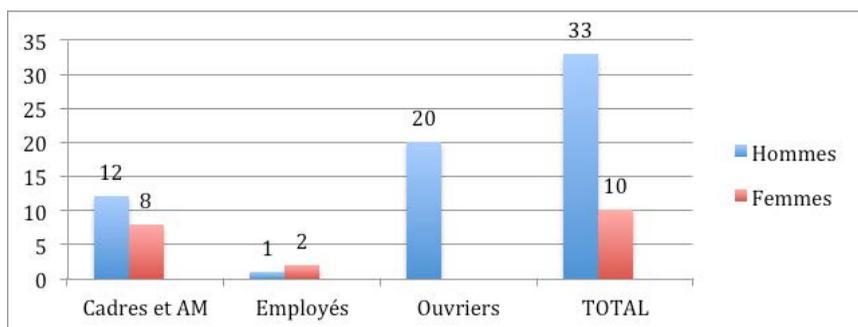
Des salaires homme/femme, identiques à responsabilité égale



## Favoriser le bien être des collaborateurs

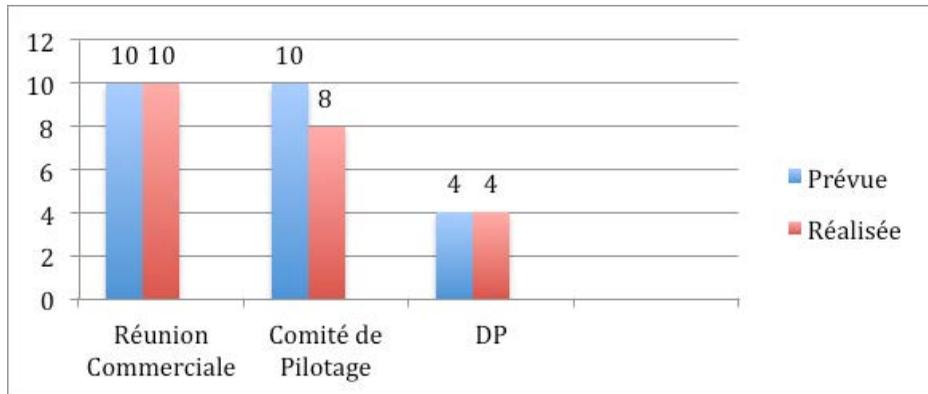
- Une attention portée à l'équilibre vie professionnelle/vie privée
  - 2 collaboratrices en télétravail depuis 2015, 6 commerciaux équipés de portables
  - 3 collaboratrices en temps partiel depuis 2012
  - Des horaires de travail régulés et veillant à préserver l'équilibre de vie
- Une attention portée au cadre de travail
  - Une grande salle de réunion équipée
  - Une cuisine équipée
  - Des distributeurs de boisson chaude, froide, friandises
  - Bureaux climatisés en 2016
- Un faible taux de turnover sur un effectif de 49 salariés
  - 37 salariés en postes depuis 2011 soit 75 %
- Suivi et échanges réguliers avec les collaborateurs
  - Entretiens annuels de compétence et de performance pour tous les collaborateurs
  - Effectif 46 salariés

95 % des entretiens annuels réalisés soit 43 collaborateurs



- Des réunions d'équipe mensuels (commerciale, comité de pilotage, délégués du personnel) pour un meilleur pilotage et gestion de projet.

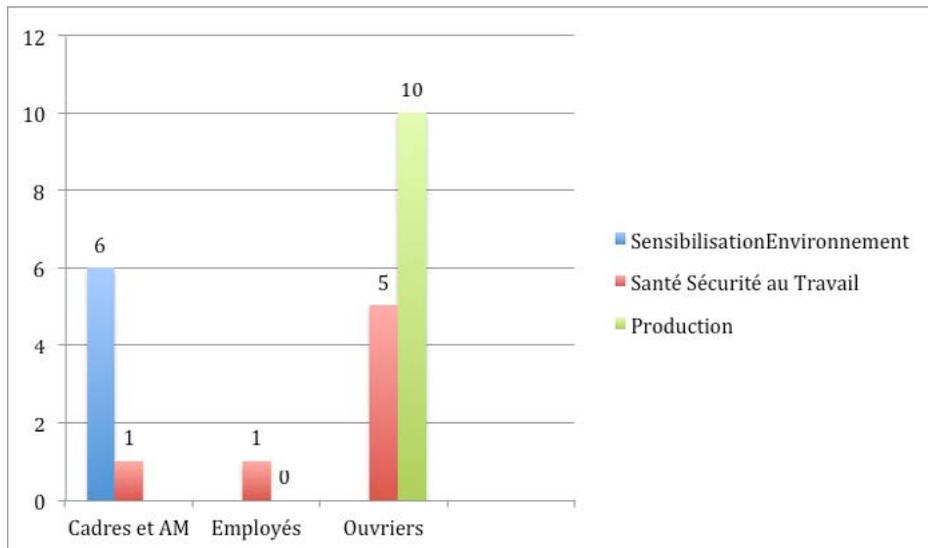
92% des réunions maintenues



- Des soutiens à la formation des collaborateurs

Nombre de collaborateurs formés - Effectif 46

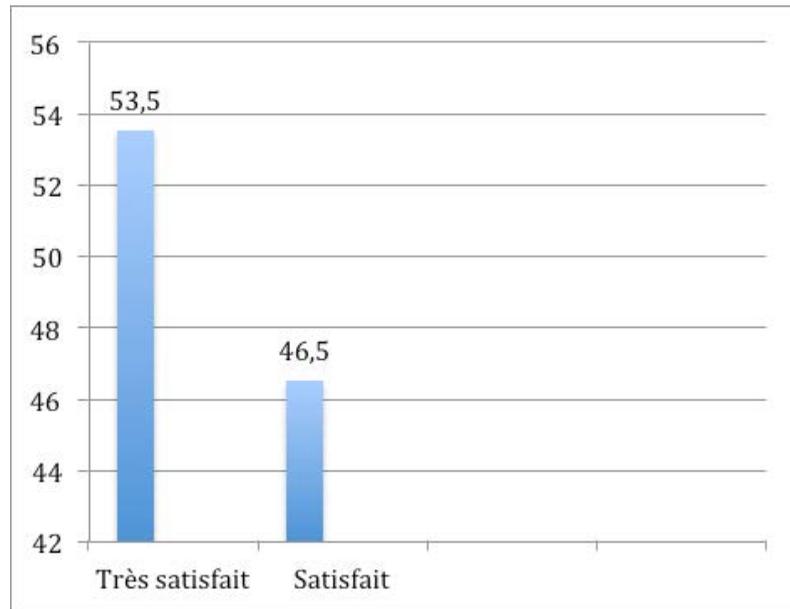
Plan de formation : 2016 -2017



## Développer des relations de confiance avec les clients/partenaires

- Des collaborations conçues et développées dans la durée
  - De nombreux clients et partenaires sur plus d'une année Enquête client

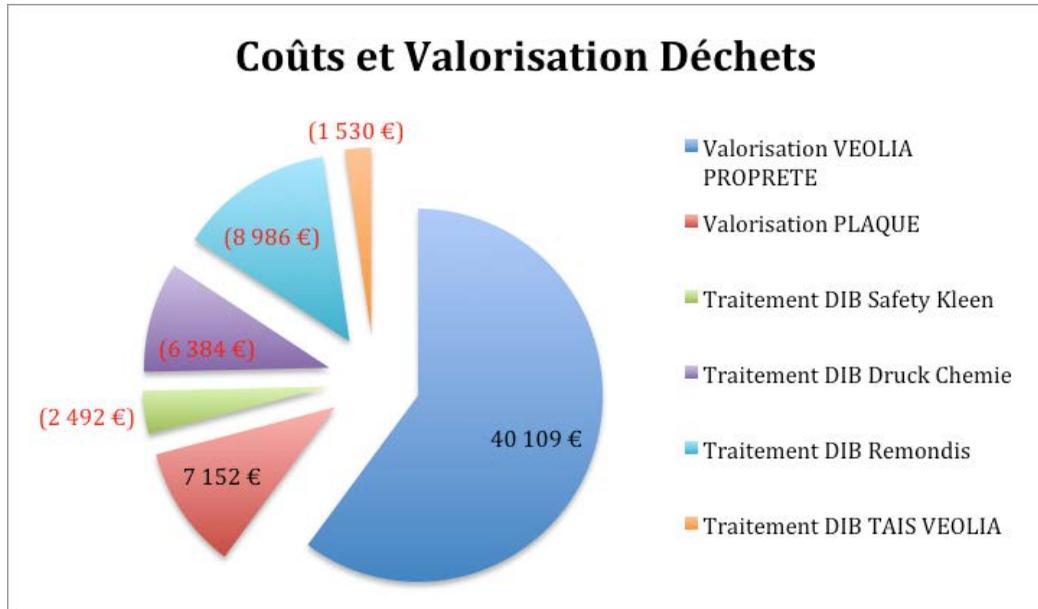
Sur 144 réponses / 300 envois



- Un engagement de transparence
  - Une transparence du travail en réseau ?
  - Une transparence financière
  - Une transparence des comptes et résultats
  - Publication des comptes annuels disponibles sur info greffe
- Promouvoir les achats responsables
  - Promouvoir la gestion durable des forêts par l'achat de papiers certifiés PEFC / FSC
  - 95% des papiers sont certifiés ou recyclables

- Contrat passé avec une entreprise de collecte des déchets spécialisés auprès des PME (VÉOLIA ENVIRONNEMENT)

## Valorisation et traitement des déchets



## NOS OBJECTIFS 2016-2018

### ET AXES DE PROGRÈS

Objectifs	Axes de progrès 2016-2018	Objectifs 2016-2018	Résultats 2016-2017
<b>Renforcer le bien-être des collaborateurs au travail</b>	Développer les moments de convivialités avec les collaborateurs (déjeuners collaboratifs, repas avant départ vacances, repas de Noël)	3 manifestations/an	<b>100%</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Barbecue avant départ en vacances</li> <li>• Beaujolais</li> <li>• Repas Noël</li> <li>• Pot départ retraite</li> </ul>
	Faire participer les collaborateurs à des événements de l'entreprise	3 manifestations/an	<b>100%</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Salon International de l'industrie Graphique DRUPA : 15 collaborateurs participants soit 33% des salariés</li> <li>• Visite chez un de nos partenaires à LILLE : 10 collaborateurs participants</li> <li>• 2 réunions inter entreprises IMPRICLUB</li> </ul>
<b>Renforcer les relations de confiance avec les partenaires</b>	Elaborer un guide/charte des droits et devoirs du Partenaire	<b>100%</b> Elaboration et envoi de la charte DD à 80 partenaires	<b>60%</b> de retour
<b>Promouvoir les achats responsables</b>	Maintenir nos certifications PEFC/FSC	<b>100%</b>	<b>100%</b>
	Avoir recours à des ateliers faisant appel à du personnel en situation de handicap	<b>100%</b>	<b>100%</b>

## RÉDUIRE LES IMPACTS DE NOS ACTIVITÉS SUR L'ENVIRONNEMENT

### Promouvoir les achats responsables

- **Achat de papier 100% certifiés, recyclé et provenant de forêt de durablement gérée**
  - 100% des Achats réalisés auprès de fournisseurs certifiés
- **Privilégier les emballages cartons plutôt qu'en plastique**
  - Achat d'une Banderoleuse : suppression des élastiques au profit du papier kraft
- **Aider nos clients au travers d'une sélection de produits à s'orienter vers une éco attitude**
  - 100% devis en papier certifiés ou recyclable, fournisseurs agréé avec critère environnemental

- La mise en place d'une gestion et valorisation de nos déchets
  - Recyclage du papier
  - Recyclage des emballages
  - Recyclage des bidons vides, aérosols, chiffons souillés, résidus encre....
  - Mise en place de consignes de tri

## Sensibiliser les collaborateurs et les partenaires aux enjeux environnementaux et dérèglement climatique

- Encourager les éco-gestes
  - Remplacement progressif des spots par les LED dans tous les bureaux
  - Impression par défaut en noir et blanc/recto-verso des documents de travail
  - Associer l'ensemble de nos fournisseurs à la Charte de Développement Durable

## INSTRUCTIONS

### “GÉRER LES DÉCHETS”

	<p><b>PAPIERS</b></p> <p>Les déchets papiers doivent être mis dans les cagettes réparties dans différents endroits de l'atelier. Ces déchets sont à entreposer filmés sur le parking. La collecte est effectuée par PAPREC 2 fois par semaine.</p>
	<p><b>BIDONS VIDES</b></p> <p>Les bidons vides, pots d'encres vides métal et plastique ayant contenu des produits chimiques sont souillés et considérés comme des produits dits dangereux. Ils doivent être déposés dans les bacs métalliques distincts, identifiés par type de produits, situés dans l'atelier offset. Ils sont récupérés par DRUCK CHEMIE pour traitement.</p>
	<p><b>CHIFFONS SOUILLÉS</b></p> <p>Les chiffons imbibés de produits dits dangereux doivent être déposés dans les fûts de couleur rouge couvercle fermé pour éviter les émanations. Ils sont déposés près des machines offset. Ils sont récupérés et traités par la société MEWA.</p>
	<p><b>AÉROSOLS</b></p> <p>Les bombes aérosols sont à déposer dans la poubelle à couvercle jaune située à proximité des presses, récupérées par DRUCK CHEMIE.</p>
	<p><b>EMBALLAGES (cartons, plastiques...)</b></p> <p>Tous les déchets d'emballages non souillés (plastique, carton, papier pelliculé, bois, métal...) sont à déposer dans le conteneur PAPREC (exceptés le papier, les cartouches d'impression bureautique et les produits dangereux). Ces déchets sont évacués par PAPREC pour être triés et revalorisés.</p>
	<p><b>RÉSIDUS SOLVANT &amp; EAU DE MOUILLAGE</b></p> <p>Les résidus sont récupérés dans une cuve de 1000L, traités et éliminés par DRUCK CHEMIE.</p>
	<p><b>RÉSIDUS AQUEUX (retour vernis)</b></p> <p>Les retours vernis sont récupérés dans des cuves de 1000L, traités et éliminés par REMONDIS.</p>
	<p><b>FÛT VERNIS VIDE</b></p> <p>Les fûts de vernis vides sont entreposés sur palette dans l'atelier et récupérés par DRUCK CHEMIE.</p>
	<p><b>RÉSIDUS ENCRE</b></p> <p>Les résidus d'encres sont récupérés pour être traités et éliminés par DRUCK CHEMIE.</p>
	<p><b>PLAQUES CTP ALUMINIUM</b></p> <p>Les plaques CTP aluminium sont entreposées sur palette pour être collectées par un prestataire agréé.</p>
	<p><b>REJETS LIQUIDES NUMÉRIQUE</b></p> <p>Les rejets liquides service numérique (Imagin Oil) sont récupérés dans un fût de 200 L et récupérés par REMONDIS.</p>
	<p><b>CARTOUCHES ENCRE HP VIDES</b></p> <p>Les cartouches d'encres HP sont déposés dans un bac métallique identifié et récupéré par REMONDIS.</p>
	<p><b>PILES USAGÉES</b></p> <p>Les piles usagées sont collectées pour être éliminées par un centre agréé.</p>
	<p><b>CARTOUCHE IMPRESSION</b></p> <p>Les cartouches d'impression imprimantes sont à déposer dans les boîtes OFFICE DEPOT qui se trouvent à l'étage sur la mezzanine.</p>
	<p><b>DÉCHETS MÉNAGERS &amp; ASSIMILÉS</b></p> <p>Tous les autres déchets dits «assimilés», non cités précédemment, sont à entreposer dans les bennes grises pour être collectés par la collectivité. Collecte tous les Lundis, Mercredis et Vendredis. <b>En cas de non ramassage, contacter ALLOGLO 0800 074 904 pour intervention.</b></p>

## NOS OBJECTIFS 2016-2018

### ET AXES DE PROGRÈS

Objectifs	Axes de progrès 2016-2018	Objectifs 2016-2018	Résultats 2016-2017
<b>Réduire les consommations (gâche)</b>	Ne prendre que la quantité réservée à la production	<b>100%</b> Formation des salariés	<b>100%</b> Sensibilisation des salariés concernés (acheteur, fabricant, magasinier, conducteurs machines)
	Par l'évolution de l'impression numérique	Remplacement de la presse numérique HP dernière génération	Mise en place d'une HP en mai 2016
	Par la mise en place de techniques de calage et mise en couleur rapide	Certification PSO	
<b>Promouvoir les investissements responsables</b>	Remplacer les outils de productions par une nouvelle presse offset low energy UV (séchage instantané permettant la non utilisation de vernis acrylique, moins énergivore en terme de consommation électrique)	Installation en mars 2016	
		Baisse de consommation d'énergie	
<b>Généraliser les éco-gestes</b>	Mise en place de consignes de tri sélectif	Sensibilisation de l'ensemble du personnel, mise en place de fiche de consignes de tri	Renouvellement IMPRIM VERT en mars



## LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

DEJA LINK a mis en place depuis plusieurs années une politique commerciale qui détermine clairement la marge de manœuvre de l'équipe commerciale.

Cela lui permet notamment d'encadrer les relations avec les clients et de se prémunir contre tout risque de corruption

- Tout dossier ouvert chez DEJA LINK fait suite à un devis fait au client et à un bon pour accord de commande notifié par le client.
- Aucun travail n'est lancé sans l'attribution d'un numéro de commande.
- Toute commande faite au nom d'un fournisseur de matières premières ou d'un sous traitants fait l'objet d'une demande de prix en amont et d'un bon de commande pour rapprochement avec la comptabilité.

## NOS OBJECTIFS 2016-2018

### ET AXES DE PROGRÈS

Objectifs	Axes de progrès 2016-2018	Objectifs 2016-2018	Résultats 2016-2017
<b>Renforcer les relations de confiance avec les partenaires</b>	Elaborer un guide/charte des droits et devoirs du Partenaire	<b>100%</b> Elaboration et envoi de la Charte à 80 de nos partenaires	<b>60%</b> de retour

# RAPPEL DES 10 PRINCIPES PACTE MONDIAL



## → Droits de l'homme

- **Principe 1 :**  
Les entreprises doivent soutenir et respecter la protection des droits de l'homme internationalement proclamés ;
- **Principe 2 :**  
Veiller à ce qu'ils ne soient pas complices de violations des droits de l'homme ;

## → Droits du travail

- **Principe 3 :**  
Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et la reconnaissance effective du droit de négociation collective ;
- **Principe 4 :**  
L'élimination de toutes les formes de travail forcé et obligatoire ;
- **Principe 5 :**  
L'abolition effective du travail des enfants ;
- **Principe 6 :**  
L'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession ;

## → Environnement

- **Principe 7 :**  
Les entreprises doivent soutenir une approche préventive des défis environnementaux ;
- **Principe 8 :**  
Prendre des initiatives pour promouvoir une plus grande responsabilité environnementale ;
- **Principe 9 :**  
Encourager le développement et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement ;

## → Lutte contre la corruption

- **Principe 10 :**  
Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion et la corruption.

## NOS ENGAGEMENTS

L'engagement qualité et le respect environnemental sont deux préoccupations majeures que DEJA LINK vise à appliquer au quotidien.

### Qualité

DEJA LINK met tout en oeuvre pour s'assurer d'une avance permanente en terme de qualité grâce à une expérience acquise depuis 1996



Plus qu'un label, Imprim'Luxé est une marque d'expertise, de créativité et d'excellence



Norme ISO 12647-2  
Harmonisation de la reproductibilité des couleurs

### Environnement

DEJA LINK respecte les normes qui protègent l'environnement.

Tous les supports utilisés pour la fabrication de vos documents respectent les principes du développement durable. Notre imprimerie est certifiée pour sa chaîne de contrôle FSC®, PEFC et labellisée IMPRIM'VERT.



La marque de la gestion forestière responsable



### Sociétal



Le Pacte Mondial invite les entreprises à adopter, soutenir et appliquer dans leur sphère d'influence un ensemble de valeurs fondamentales, dans les domaines des droits de l'homme, des normes de travail et de l'environnement, et de lutte contre la corruption.



NOUS SOUTENONS  
LE PACTE MONDIAL

